

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 73 (1934)
Heft: 37

Artikel: Colombier
Autor: Jean
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-225986>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

MEURS D'ANTAN

Conte inédit.

DE la confortable cabane de bûcherons, quelque part au Risoud, on apercevait deux lointains sommets des Alpes, dans un reste de jour, par une échancrure d'une côte dentelée de sapins. La nuit tombait. De gros quartiers de bois se consumaient lentement dans le foyer dressé devant la hutte. J'avais résolu de passer la nuit là avec les deux bûcherons qui fumaient des pipes devant le feu. Je les connaissais bien pour être venu souvent leur rendre visite dans mes randonnées de vacances.

Colombo, verbeux comme toujours, racontait ses exploits ; il avait roulé un peu partout. Je narraï, à mon tour, à mes deux compagnons la nouvelle que Maupassant intitulé « Le garde », cette histoire terrible où un garde-chasse crut devoir pousser l'accomplissement du devoir professionnel jusqu'à flanquer un coup de fusil à son propre fils, le malheureux incendiaire de la maison de chasse de ses maîtres.

Alors, dans le silence qui suivit ce conte toujours impressionnant, dans le calme des grands bois noirs tout proches, Marc-Antoine le bûcheron, taciturne d'ordinaire, nous fit l'étrange récit que je transcrivis mot pour mot :

« Vous saurez que « dans le temps » les boisseliers maraudaient les belles branches des sapins pour en faire les cercles de leurs seilles, de leurs seillons, puisoirs et « mitres » ; ce chapardage s'appelait pour eux « aller faire des cercles » ; et l'on voyait, alors, nombre de « fuvettes » complètement dépouillées de leurs branches, du milieu vers le sommet. Les gardes-forestiers avaient beau guetter les délinquants, ils les attrapaient rarement ; c'était ruse pour ruse, fineses et « combines ».

Chez nous, les boisseliers étaient nombreux ; la boissellerie était quasi la seule industrie de la contrée ; maintenant, à part un atelier, elle a disparu. L'un de ces artisans — il s'appelait... tenez ! j'ai oublié son nom ; on lui disait Canyau, c'était alors la mode des sobriquets — avait réussi à déjouer toutes les ruses du garde-forestier, et il « allait aux cercles », narguant intérieurement le fonctionnaire préposé à la garde des forêts. Gailley, c'était comme on le surnommait, avait juré de pincer l'amateur de cercles de... lune. Il y réussit enfin ; mais vous allez voir en quelles tragiques circonstances.

Un après-midi d'automne, Canyau, sa scie de voleur et son couteau de boisselier sous sa blouse partit furtivement « aux cercles » ; c'était vers la fin d'octobre ; un brouillard épais ouatait champs et bois. Monté au sommet d'un sapin de bonne taille, bien branchu, il se mit en devoir d'en scier les plus belles branches, qui dégringolaient d'étage en étage jusqu'à terre.

Ce manège durait depuis un moment déjà, lorsque, malheur et maladroite, passe par là le forestier Gailley, qui faisait sa tournée !... Il voit les branches jonchant le sol tout autour de l'arbre, devine, et, se reculant un peu, reconnaît en l'homme accroché de ses deux jambes croisées autour de l'arbre, le délinquant qu'il guettait depuis longtemps.

— Bon ! pensa-t-il en se frottant les mains, je te tiens cette fois.

Il toussa pour s'éclaircir la voix. Puis :

— Au nom de la loi, descends de cet arbre !...

Pas de réponse. Et l'homme continue de scier ses cercles.

Une deuxième fois :

— Au nom de la loi, descends de cet arbre !...

Pas de réponse...

Vous saurez qu'après l'affaire l'enquête précisa bien que Canyau était sourd comme un toupin ; ça tout le monde le savait, et le garde aussi bien que quiconque.

Quelle idée diabolique passa alors par la tête du garde. Ne recevant pas de réponse à ses injonctions, ne se mit-il pas à couper l'arbre au moyen de son marteau-hache de garde-forestier. L'autre là-haut, s'il n'entendait pas, s'il ne voyait pas, ou ne voulait pas voir le garde au pied de l'arbre, devait sentir, alors, l'arbre frémir à chaque coup de hachette ; et dut-il en donner

des coups pour arriver à abattre la « plante » !
Que dut-il se passer dans la tête et de l'un et de l'autre de ces deux hommes, qui devaient bien savoir l'un et l'autre ce qui allait arriver?... Pourquoi l'un ne descendit-il pas de son belvédère dangereux ? Pourquoi l'autre continua-t-il sa longue et terrible besogne ? C'est bien ce qu'on peut se demander. Entêtement, aberration ? peur, rancune ? folie, terreur ?...

Tout à coup, l'arbre tomba... ça devait arriver à force d'entailler... il tomba avec fracas, comme tombent les sapins que l'on abat... Il tomba avec l'homme qu'il portait... Puis, on n'entendit plus rien, le silence et le brouillard régnèrent...

Ici, Marc-Antoine fit une longue pause... Nos pipes s'étaient éteintes. Puis il acheva son récit : « ...on trouva Canyau, assommé sur le coup, les deux jambes encore croisées autour du tronc de l'arbre. Je le vois encore parmi les branches, c'était un gros homme... j'avais dix ans, alors... »

Quant à Gailley, subitement revenu à lui, se rendant compte, c'était bien le moment ! de ce qu'il venait de faire, il alla se cacher, au village voisin, dans une « tèche » de foin. C'est là que la justice vint se saisir de lui.

— Je n'ai fait que mon devoir !... Je n'ai fait que mon devoir !... c'est tout ce que ce malheureux trouvait à balbutier pour justifier son forfait.

...Mon histoire a ça de particulier qu'elle est vraie ; tous les vieux de mon âge s'en souviennent bien... »

Epilogue : Gailley « écopa » deux ans de prison qu'il purgea à Chillon.

...Cette nuit-là, je dormis mal ; j'eus un affreux cauchemar : je me sentis tout à coup, comme Canyau, tomber avec l'arbre abattu, et je me réveillai sur ma paillasse, en sueur...

Mes deux compagnons, eux, ronflaient comme des bienheureux. *Cyprien.*

COLOMBIER

AU-DESSUS du lac de Neuchâtel, le pays s'élève par degrés jusqu'à la première chaîne du Jura, dont les sommets boisés de la Montagne de Boudry et de la Tourne se font face et ferment l'entrée du Val-de-Travers.

L'Areuse, qui creuse des gorges profondes, s'échappe d'un dédale de pierres et d'éboulis pour aller, vers Cortailod, déposer ses alluvions sur le rivage. Avec le temps, cette rivière a formé la vaste plaine de Planeyse, semée de prairies, de boqueteaux et de champs en culture.

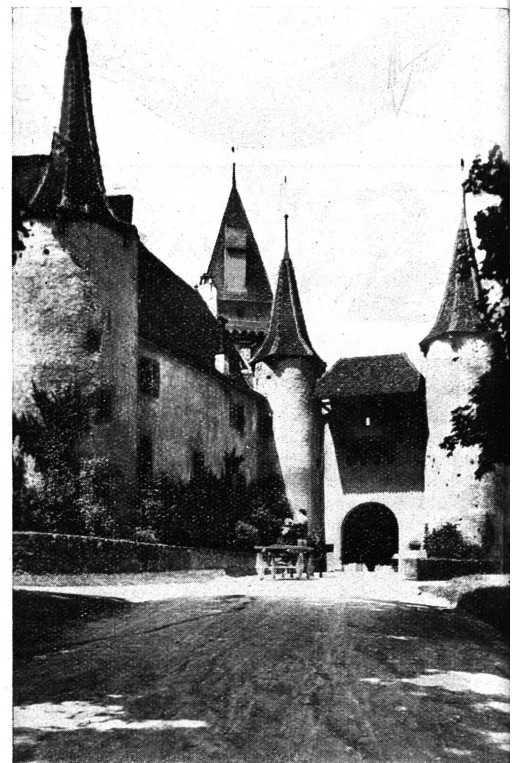
Des villes et des villages sont groupés là. Et ces bourgades qui, au cours des âges, sont devenues prospères, s'appellent Boudry, Colombier, Cortailod. Boudry, c'est une rue étroite, bordée de maisons pittoresques. Mais Colombier a pris de l'ampleur : autour du vieux château féodal, il y a d'abord le village puis, disséminées dans la plaine, des villas, des fermes et des maisons cosuées.

Le château de Colombier, avec sa vaste porte cochère, ses tourelles d'angle et ses mâchicoulis, forme une masse imposante dont l'histoire est liée à celle de plusieurs familles nobles. Dès le XIIIe siècle, Colombier forma une seigneurie. Puis, à l'extinction de la famille de ce nom, la seigneurie passa aux Chauvirey et, dès le XVIIe aux Wattenwyl.

En 1564, ces derniers la vendirent au comte de Neuchâtel pour soixante mille écus d'or. A cette époque, la seigneurie comprenait, outre le village de Colombier, Areuse, Bevaix, Cortailod, Bôle, Chambrélin et Corcelles, en fait tout le territoire qui descend de la montagne vers le lac.

Le premier des princes de Neuchâtel qui vint résider à Colombier fut Henri II de Longueville, lequel ordonna de planter les allées d'arbres qui aboutissent au château — allées qui furent maintenues depuis et qui font l'admiration des visiteurs.

Au XVIIIe siècle, le maréchal Keith qui gouvernait la Principauté pour le compte du roi de Prusse, établissait dans ce château, sa résidence. Ce n'est que plus tard que les milices neuchâteloises vinrent y faire l'exercice et que Planeyse fut érigée en place d'armes. De nos jours, Colombier a été transformé en caserne.



Le château de Colombier.

Le fait que les princes, puis les gouverneurs séjournèrent dans cette contrée attirera bientôt la petite noblesse de l'époque. Des personnages célèbres et des gens de lettres vécurent là également. Au Pontet, habita Bêat de Muralt et Mme de Charrière dont Philippe Godet nous conta jadis l'histoire.

Aujourd'hui le château a été restauré avec goût par le gouvernement neuchâtelois qui peut, non sans fierté, le montrer aux nombreux visiteurs, lesquels, chaque année, viennent évoquer ici le passé glorieux de la Principauté.

Car les Neuchâtelois sont avant tout gens d'ordre et d'esprit. Ils cherchent à se maintenir et à s'affirmer dans leurs propres limites. Ne pouvant rêver de conquêtes comme autrefois, et n'ayant plus à lutter contre les tyrans, ils se sont attachés aux traditions. Ils restaurent les vieux murs, ils ressuscitent les inscriptions que le temps a effacées et mettent en relief les armoiries de leurs princes.

C'est en été qu'il faut le voir, ce château, quand les grands arbres qui l'entourent répandent un peu de fraîcheur. On s'assied au pied de ces troncs centenaires, dont les racines noueuses s'enfoncent profondément dans le sol et l'on admire ce petit pays d'Areuse qui a un caractère bien à soi et dont ces habitants possèdent cette jovialité et cette courtoisie que l'on se plaît à reconnaître au peuple neuchâtelois.

Le soleil descend vers l'horizon. La Tourne — dont on distingue à peine le Rocher de Tablette — a des tons mauves. Les soldats ont quitté la place d'exercice. Partout les ombres s'allongent et les derniers baigneurs quittent le rivage, leur linge de bain sous le bras. Un vent léger ride la surface du lac qui, aussitôt, prend des teintes verdâtres ; et bientôt, les petites vagues, en lignes pressées, se succèdent sans fin et viennent mourir sur le rivage avec un bruit d'écume.

Jean des Sapins